

Camille BINDA

Cheffe de projet chargée de la conception et du déploiement des modules « Transition écologique pour un développement soutenable » (TEDS) dans les formations de premier cycle

Tel : 04 68 66 17 89

Courriel : camille.binda@univ-perp.fr

Objet : Synthèse des travaux TEDS 2024-2025 et feuille de route 2025-2026

NB : La présente synthèse vise à compiler l'ensemble des décisions ayant été prises pour cadrer la mission TEDS de l'UPVD. Les éléments présentés ci-après sont issus des textes de référence et compte-rendu du comité de pilotage.

Contexte

Sous l'impulsion du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, il est demandé aux universités françaises d'**intégrer la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) dans les formations de premier cycle**.

Cette ambition nouvelle, émane du constat qu'une **culture commune** en la matière apparaît désormais nécessaire, tandis que ces sujets sont parfois absents ou tronqués dans les parcours de formation. L'enjeu est de contribuer à garantir la **capacité future de la société à faire face aux défis environnementaux** qui s'imposent un peu plus chaque jour. Le projet TEDS a donc pour objectif de former à la transition écologique tous les citoyens de demain en apportant aux étudiants de cycle 1 des bases de connaissances solides sur les sujets suivants :

- **Changement climatique.**
- **Biodiversité et sa préservation.**
- **Ressources et leur disponibilité.**
- **Transition juste et équitable.**

Le détail des thèmes à aborder est recensé dans une note de cadrage ministérielle¹ publiée en juin 2023. Cette note précise que les modalités d'intégration des TEDS ont été volontairement envisagées de manière souple, afin de **permettre à chaque université de s'organiser en autonomie**. À terme, l'ambition est de cibler un programme permettant de valider 3 ECTS avec 30 heures intégrées sur les 3 années de Licence.

Pour aider les universités dans leurs travaux, la **fondation UVED** a été chargée de produire et diffuser des contenus numériques permettant de traduire les enjeux de la TEDS, en cohérence avec le Socle Commun de Connaissances et Compétences en anthropocène (S3C)².

En prévision de la rentrée 2024-2025, l'université de Perpignan Via Domitia (UPVD) avait constitué un groupe de travail (GT TEDS) associant l'ensemble des composantes. Le GT TEDS s'était réuni à 3 reprises entre avril et juillet 2024. Ses travaux avaient permis d'échafauder la trame de mise en œuvre d'une expérimentation permettant de répondre aux enjeux de la TEDS pour les étudiants en première et deuxième année de Licence. Des actions collectives et spécifiques à chaque composante avaient été identifiées.

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/former-les-etudiants-de-premier-cycle-la-transition-ecologique-pour-un-developpement-soutenable-93027>

² <https://www.uved.fr/section-teds>

Bilan de l'expérimentation 2024-2025

En 2024-2025, l'UPVD a expérimenté le positionnement de **10h de sensibilisation + 10 h d'approfondissement** sur les sujets TEDS à destination des étudiants de L1 et L2.

Rappel de la répartition des effectifs de Licence par année et par campus	L1	L2	L3
MAV	1107	508	449
Mailly	470	200	140
Font-Romeu	180	170	131
Narbonne	200	93	74
Effectifs totaux	2928		794

Ce volume horaire a été ventilé selon **3 types d'actions** :

1. Actions de sensibilisation communes :

- **Septembre 2024** : 30 min - Présentation TEDS le jour de la rentrée, intervenant : cheffe de projet TEDS,
- **25 Mars 2025** : Les étudiants ont pu choisir de participer et s'inscrire à l'un ou l'autre des événements proposés dans le cadre d'une journée dédiée à la TEDS. Le programme était suffisamment diversifié pour permettre à la fois de traiter l'ensemble des thématiques TEDS, mais aussi pour permettre d'explorer des formats très différents allant de conférences à des ateliers ludifiés pouvant présenter des colorations artistiques, techniques ou opérationnelles. Le programme permettait aussi aux étudiants d'avoir une posture active ou passive. Ces activités étaient proposées sur tous les campus de l'UPVD.
Il était demandé aux étudiants de valider 4 heures de participation à l'aide de QR Codes diffusés pour chaque événement – centralisés au sein d'une application « Up'TEDS » développée pour le projet.

- ⇒ **52% des étudiants de Licence ont participé à la journée.**
- ⇒ **45 % des étudiants de Licence ont atteint l'objectif de participation à la journée TEDS.**

2. Cours commun sur la plateforme Moodle :

Le service Platinum a créé un cours dédié à la TEDS sur moodle, scindé en 2 parties, la 1^{ère}, de sensibilisation permet aux étudiants de valider 6h de formation et la seconde, d'approfondissement, permet aux étudiants de valider 7h30 de formation. À la fin de chaque partie, les étudiants doivent réussir un test sous la forme d'un QCM et doivent obtenir au moins 15/20. Ce cours est structuré de manière à aborder les 4 thèmes de la TEDS en suivant les recommandations de la note de cadrage du ministère faisant référence en la matière. Il intègre le canevas des domaines de compétences édictés par le GREEN COMP – référentiel européen des compétences en matière de durabilité.

- ⇒ **La 1^{ère} partie du cours a été rendue accessible fin janvier 2025 et la 2^{ème} partie du cours fin avril 2025.**
- ⇒ **Début juin 2025, 31% des étudiants de Licence étaient inscrits sur le cours Moodle.**
- ⇒ **18,4% des étudiants de Licence avaient validé la partie 1 et 3,4% la partie 2 du cours.**

3. Actions spécifiques à chaque composante :

Les composantes ont été sollicitées pour se positionner sur l'opportunité de proposer à leurs étudiants de suivre le dispositif TEDS « clé en main » tel que proposé par l'établissement, ou d'identifier une méthode différente plus adaptée aux spécificités des enseignements.

Pour alimenter cette réflexion, une cartographie des enseignements TEDS a été réalisée. En s'appuyant sur les référents TEDS de chaque composante, les enseignants ont été sollicités pour caractériser dans quelle mesure les enseignements d'ores et déjà donnés dans chaque licence intégraient ou non les différents thèmes et sous-thèmes TEDS.

Il est ressorti de cette analyse que toutes les composantes proposent déjà des cours en lien avec les thèmes TEDS, que l'ensemble des 4 thèmes sont généralement concernés (sauf pour l'IFCT qui n'intègre pas à ce jour le thème de la transition juste et équitable). Pour autant, dans le détail, il s'avère que 15% des licences ne traitent aucun thème TEDS et que 42% des licences traitent les 4 thèmes TEDS de manière plus ou moins équilibrée.

- ⇒ **Compte-tenu de ce constat, toutes les composantes (sauf LSH) ont fait le choix d'intégrer le dispositif TEDS « clé en main » de l'établissement pour toutes leurs licences.**
- ⇒ **Pour LSH, les étudiants en Histoire, en Géographie et en Lettres participent aux événements proposés tels que la journée TEDS, mais ne sont pas tenus de suivre le cours sur Moodle (ce dispositif particulier concerne environ 250 étudiants en L1 et L2).**

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses activités support ont été développées :

- **Gouvernance** : constitution d'un comité de pilotage (3 réunions), d'un comité technique (4 réunions), et identification de référents TEDS (8 personnes mobilisées sur la période 2024-2025).
- **Communication** : création d'une page dédiée sur le site internet de l'UPVD avec contenus didactiques et actualités pour diffuser les informations, création de tous les supports (affiches, programme, kakémonos) pour la journée TEDS de mars.
- **Développement d'outils** : création d'une application Up'TEDS et évolution des fonctionnalités au fil de l'eau pour répondre aux besoins opérationnels, et aussi réflexion autour de la constitution d'un fonds documentaire pouvant être intégré au réseau des BU.
- **Réflexion autour de la question de la formation des formateurs** : création d'une séquence de formation et intégration au programme de formation des Néo-Mcf, et proposition de cadre de réflexion pour aller plus loin.
- **Autre piste de travail explorée durant l'année** : réflexion sur le développement d'un partenariat avec l'Institut de l'Engagement (soutenu par l'ADEME et le CNRS) pour déployer l'outil « Brevet de premiers secours de la planète », qui est un contenu en ligne visant la sensibilisation aux sujets TEDS. Gratuit et d'une durée de 2h30, il pourrait constituer un support pour la sensibilisation de tous les agents et personnels de l'UPVD.

Feuille de route 2025 – 2026

Dans la continuité des travaux menés en 2024-2025, les contours d'une nouvelle **feuille de route** pour la mission sont identifiables.

Cette feuille de route s'organise autour des **4 axes** : Gouvernance, Opérationnel, Valorisation, Communication.

Elle vise à permettre à l'ensemble des parties prenantes de disposer d'une **vision d'ensemble** des travaux TEDS.

Axe n°1 : Gouvernance

G1 – Schéma de gouvernance et référents TEDS

a. Comité de pilotage (COPIL)

Missions : Fixer les orientations de manière partagée / Déterminer les grandes lignes des modalités de mise en œuvre communes et spécifiques / Suivre l'avancement de la démarche au sein des composantes.

Membres : VP Formation, VP Num et IA, VP DDRSE, VP ORIP, VP VE, VP Étudiant ainsi que les directeurs de composantes qui peuvent se faire représenter par leurs référents TEDS.

Calendrier 2025-2026 : 3 réunions.

b. Comité technique (COTECH)

Missions : Mettre en œuvre la feuille de route et préparer les travaux du Comité de pilotage.

Membres : Ils sont mobilisés en fonction de l'ordre du jour : BU, VP, DFCU, DDRSE, Platinium, Communication, SARE, SIPE, référents TEDS.

Calendrier 2025-2026 : 4 réunions.

c. Référents TEDS

Pour 2025-2026, 10 référents TEDS enseignants et 2 référents TEDS étudiants auront les missions suivantes :

Pour les référents enseignants :

1. Coordination des travaux avec l'équipe enseignante au sein de la composante :
 - Assurer le relais au sein des composantes sur les sujets TEDS, pour former/informer l'équipe sur les problématiques TEDS et les outils déployés.
 - Participer à la transformation de l'offre de formation des étudiants de leur composante en intégrant les TEDS.
 - Contribuer au suivi et à la mise à jour de la cartographie des enseignements liés aux thèmes de la TEDS (ou développant des compétences ciblées par le GREEN COMP).
 - Contribuer aux réflexions sur les modalités d'évaluations spécifiques aux composantes en L2 et L3.
2. Information et suivi des étudiants :
 - S'appuyer sur les outils existants (page dédiée sur le site, description du moodle) pour informer les étudiants sur la démarche (Moodle, Journée TEDS).
 - Participer aux interventions à la rentrée pour présenter la démarche aux primo-entrants.
 - Inciter les étudiants et suivre leur progression dans la démarche.
 - En liaison avec les scolarités pédagogiques, veiller à la délivrance des attestations de suivi des enseignements TEDS en fin d'année pour les L3 et tout au long de l'année pour les cas particuliers.

3. Participation à l'organisation et à la réalisation de la Journée TEDS et autres activités proposées tout au long de l'année pour les étudiants.
4. Contribution à une démarche d'amélioration continue et participation aux instances de pilotage :
 - Participer au COTECH TEDS.
 - Participation au COPIL (si délégation de la direction de la composante).

Pour les référents étudiants :

1. Apport d'un regard étudiant sur les enseignements TEDS communs, développés dans le Moodle.
2. Contribution à la diffusion de l'information sur l'existence de la formation auprès des étudiants.
3. Liaison entre la démarche TEDS et les associations étudiantes.
4. Participation à l'organisation et à la réalisation de la Journée TEDS.
5. Participation au COTECH lorsque la présence d'un étudiant est attendue, et au COPIL TEDS.
6. Contribution à une démarche d'amélioration continue.

G2 – Construire et valider les documents de cadrage stratégiques.

a. Bilan 2024-2025 / Feuille de route 2025-2026

Le bilan définitif 2024-2025 devra intégrer les éléments relatifs à :

- la mise en œuvre de la journée TEDS,
- la réalisation de la cartographie des enseignements et les préconisations s'en suivent,
- la conception et le déploiement des modules de formation TEDS sur Moodle,
- les modalités de valorisation des enseignements suivis via les attestations d'assiduité.

La feuille de route 2025-2026 pourra être consolidée sur la base de ces éléments (il en sera de même pour la période 2026-2027).

Elle devra être validée par les instances de gouvernance de l'établissement (CA, CFVU) et sera diffusée aux directeurs de composantes et aux responsables administratifs.

b. Feuille de route 2026-2027 – Définition

La même méthodologie sera mise en œuvre pour construire et valider la feuille de route suivante.

Axe n°2 : Opérationnel

O1 – Outils mutualisés

a. Moodle – suivi et mise à niveau

Le contenu du cours TEDS sur Moodle a été défini sur la base des ressources proposées par l'UPVD. Ces ressources évoluent et de nouveaux contenus sont régulièrement rendus accessibles.

Dans la mesure où des éléments du cours auraient été ciblés comme insatisfaisants, ils pourraient être mis à niveau le cas échéant.

Des fiches de synthèse pourraient être intégrées à la fin de chaque partie pour récapituler les notions clés à retenir.

b. Moodle – Capsules spécifiques – création et diffusion

Avec la cartographie des enseignements TEDS dans les licences de l'UPVD réalisée en 2025, il a été identifié que certaines licences pourraient bénéficier de la création de capsules spécifiques pour l'approfondissement disciplinaire des TEDS.

Des capsules spécifiques d'une durée de 2h30 pourront être créées pour compléter l'offre de formation existante. Par ailleurs, si le cours TEDS développé initialement pour les étudiants devait être utilisé aussi pour former les enseignants, des capsules spécifiques pour aborder les questions liées à la pédagogie de la transition pourraient être développées.

c. Évaluation de la démarche

L'évaluation des démarches se poursuivra selon les méthodes déployées en 2025, à savoir :

- Évaluation du cours TEDS sur Moodle, via une enquête intégrée et accessible à la fin du cours.
- Enquête de perception TEDS avant et après la journée TEDS.

O2 : Événements à destination des étudiants

a. Rentrée

Une présentation de la démarche TEDS pourra être proposée à la rentrée dans le cadre des demi-journées citoyennes, tel que cela avait déjà été le cas lors de la rentrée 2024.

- Les référents TEDS pourront s'associer à ce temps d'échange avec les étudiants.
- Une participation à la campus week pourrait permettre de toucher les étudiants de L2 et L3.
- Une présentation pourrait être aussi prévue pour les étudiants de l'IUT.

b. Journée TEDS

Une nouvelle journée TEDS a été intégrée dans le calendrier 2025-2026, la date retenue est le 17 mars 2026. Il conviendra de consolider le programme le plus rapidement possible pour permettre d'avoir une idée du budget et solliciter d'éventuels partenaires financiers en amont. Les composantes pourront, tel que cela a été le cas en 2025, choisir de banaliser la journée, proposer des aménagements dans les plannings des cours pour libérer du temps et permettre aux étudiants de participer, ou encore prévoir des dispenses d'assiduités.

L'enjeu est de permettre aux étudiants de participer à une journée dédiée au sujet, de rencontrer d'autres étudiants sous le prisme de centres d'intérêts communs. La journée permettra aussi aux étudiants qui n'auraient pas eu le temps de valider leurs heures de participation pendant l'année de le faire avant la période des examens.

c. Intégration des activités de l'établissement – Application Up'TEDS

De nombreux événements dont les thèmes concernent les sujets liés à la TEDS sont organisés tout au long de l'année par les composantes, les associations et autres acteurs actifs de l'UPVD. Pour exemple, en 2024 et 2025, conférence et projection sur la Massane (LSH) en novembre 2024, Ciné-débat (CaTécopol) tout au long de l'année, Colloque des Eaux et Débats en octobre 2024, Conférence quelle responsabilité du management dans l'anthropocène (IAE) en septembre 2024.

Des développements spécifiques seront proposés pour adapter l'application Up'TEDS, qui permettra alors d'intégrer ces événements.

Il pourra être proposé aux organisateurs d'ouvrir des places aux étudiants de Licence qui pourraient y participer et le valoriser dans le cadre des 4h de sensibilisation TEDS.

Dès septembre 2025, des événements pourront être ainsi proposés notamment dans le cadre de la fête de la science, des randonnées proposées par le SUAPS ou encore du Repaire des sciences. Le programme proposé par

la MAC pourra aussi être étudié et dans la mesure où des événements pouvaient être rattachés aux sujets TEDS, des partenariats pourront être envisagés.

L'ambition sera de réduire la pression qui pourrait peser sur la journée TEDS et diversifier encore plus la programmation proposée aux étudiants, ou encore de contribuer à créer des liens entre les services.

O3 : Événements à destination des enseignants

a. Acculturation des Néo-Mcf

Une session d'acculturation à la TEDS a été proposée en mars 2025 pour les Néo-MCF, 3 personnes ont participé. Pour 2025-2026, une nouvelle session sera proposée le 1er décembre 2025.

b. Formation complète de 20 Enseignants et Enseignants-Chercheurs

Pour la période 2024-2026, l'UPVD s'est engagé au travers du COMP à mettre en place des actions de formation de 20 E & EC. Cette formation pourrait passer par la création d'une « formule complète » sur la base de contenus et selon des modalités à définir.

Axe n°3 : Valorisation

V1 – Attestation d'assiduité 2024-2025

Une attestation d'assiduité devra pouvoir être produite sur demande pour faire le point sur les activités réalisées par chaque étudiant de L1 et L2 en 2024-2025.

V2 – Attestation liée aux diplômes de Licence délivrés en 2026

Les étudiants de L3 en 2025-2026 auront normalement pu tous avoir accès à 30h de formation TEDS entre 2024 et 2026. Lorsqu'ils auront réussi à atteindre ce quota d'heures, les étudiants diplômés de Licence se verront adresser une attestation sur laquelle apparaîtra la mention de cette formation TEDS.

Pour mémoire, lorsque les étudiants sont soumis au « kit clé en main TEDS » de l'établissement, l'atteinte des 30h de formation se justifie par :

- 6h de cours de sensibilisation sur moodle et obtention d'une note minimale de 15/20 au QCM de fin,
- 4h d'activités de sensibilisation via Journée TEDS (ou autre événement, à partir de sept 2025),
- 7h30 de cours d'approfondissement sur moodle et obtention d'une note minimale de 15/20 au QCM de fin,
- 2h30 de CM avec un enseignant ou capsule disciplinaire complémentaire dans l'espace moodle et évaluation adaptée,
- 10h de mise en pratique en L3 et évaluation adaptée.

Certaines composantes ont choisi d'adapter la déclinaison des 30h de formation TEDS dans certaines licences, dans ce cas, les modalités d'attribution de l'attestation TEDS devront être déterminées.

V3 – Planifier l'intégration disciplinaire – cible 3 ECTS

Les évolutions prévues par le Ministère visent à intégrer les enseignements TEDS dans les disciplines. Dans ce cas, il conviendra de viser 3 ECTS dédiées à la valorisation des enseignements TEDS au minimum dans les formations. Les travaux en cours sur l'évolution des maquettes devront intégrer cette perspective.

Axe n°4 : Communication

C1 – Mise à jour du site internet

La communication sur les actions TEDS, se fait via une page dédiée sur le site internet de l'UPVD.

Deux vidéos didactiques ont été intégrées pour synthétiser les modalités de mise en œuvre du projet et les modalités d'évaluation prévues.

Des capsules d'actualité permettent d'enrichir les contenus de cette page de manière thématique. Pour 2025-2026, et lorsque cela est pertinent, certains contenus devront être mis à jour. Une réorganisation de l'architecture des actus pourra être envisagée de manière à disposer d'un espace plus pérenne.

C2 – Mobilisation des outils du réseau des BU

Le réseau des BU envisage de constituer un fonds documentaire spécifique à la TEDS pour doter l'ensemble des sites et permettre aux étudiants d'accéder à des ouvrages spécifiques, quel que soit leur cursus de formation.

Une mise en avant de ces ressources pourrait être envisagée sur chaque site.

Par ailleurs, les BU pourraient se proposer d'éditer un ouvrage dédié à la TEDS aux presses universitaires de Perpignan. La rédaction de ce guide pourrait faire l'objet d'une démarche innovante impliquant les étudiants, les enseignants et les personnels de l'UPVD dans la cadre d'une démarche DDRSE.

Planning prévisionnel

	été	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin
AXE N°1 : GOUVERNANCE											
G1 – Schéma de gouvernance & référents TEDS			COFIL			COFIL				COFIL	
G2 – Construire et valider les documents de cadrage stratégiques											
a. Bilan 2024-2025 / Feuille de route 2025-2026											
b. Feuille de route 2026-2027 - Définition											
AXE N°2 : OPÉRATIONNEL											
O1 – Outils mutualisés											
a. Moodle – suivi et mise à niveau											
b. Moodle – Capsules spécifiques – création et diffusion											
c. Évaluation démarche											
O2 – Événements à destination des étudiants											
a. Rentrée											
b. Journée TEDS											
c. Intégration des activités – App Up'TEDS	Mise à niveau app										
O3 – Événements à destination des enseignants											
a. Acculturation des Néo-MCF											
b. Formation complète de 20 E & EC											
AXE N°3 : VALORISATION											
V1 – Attestations d'assiduité 2024-2025											
V2 – Supplément au diplôme											
V3 – Planifier l'intégration disciplinaire – cible 3 ECTS											
Axe n°4 : COMMUNICATION											
C1 – Mise à jour du site internet											
C2 – Mobilisation des outils du réseau des BU											